

JOURNÉE DE CHEMIN

La journée de chemin ([No 11:31,1Ro 19:4, Ge 30:36](#)) ou de marche ([Ex 3:18](#), etc., [No 10:33 33:8, Jon 3:4, Lu 2:44](#)) ne représentait pas une mesure définie comme le « chemin de sabbat » ([Ac 1:12](#), voir Poids et mesures), mais une distance très approximative, car le chemin qu'on peut couvrir en un jour dépend des forces des marcheurs, de leur nombre, des bagages et troupeaux, du relief du sol, de la chaleur, du temps de marche effective, etc.

Avec une moyenne de quatre à huit heures et de 4 à 6 km. à l'heure, l'étape quotidienne peut varier entre 16 et 48 km.

Quelquefois, les jours eux-mêmes sont comptés en chiffres ronds ; ainsi, les « sept jours » de poursuite depuis Haran jusqu'en Galaad ([Ge 31:23](#)), sur plus de 550 km., doivent représenter un peu plus d'une semaine d'une course forcée. A l'opposé, l'extrême lenteur devait être le cas des déplacements des Israélites au désert avec tous les *impedimenta* d'une migration de tribus.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

